

CADCO - Actualité - céréales du 26 mai 2015 (C12)

Froment : peu de pucerons ; cécidomyies, champs sensibles à surveiller

Réseau

19 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Clermont, Melles), Brabant wallon (Jandrain), Liège (Eben-Emael, Ligny, Pailhe, Verlaine) et Namur (Falaën, Flavion, Foy-Notre-Dame, Franc-Waret, Gembloux 1 et 2, Hanret, Mettet, Meux, Rhisnes, Stave)

Des observations menées dans notre réseau d'observations ce vendredi 22 mai, il ressort que les populations de **pucerons** restent faibles partout. Le niveau maximum mesuré étant de 16 pucerons / 100 talles. Pour rappel, l'an dernier à pareille époque, les populations de pucerons étaient présentes avec un maximum de 40 pucerons / 100 talles et n'avaient guère évolué grâce à l'intervention des prédateurs et parasites de pucerons.

Les populations de **criocères** sont également peu préoccupantes allant de 0 à 30 larves pour 100 talles. La situation est donc calme et ne nécessite actuellement aucune intervention.

Depuis quatre jours, des **cécidomyies orange** sont capturées en petites quantités dans les pièges à phéromones posés dans quelques champs sources de la région de Gembloux. Il s'agit de la première vague d'émergences qui sera de petite taille.

Même dans les champs qui ont aujourd'hui dépassé l'éclatement des gaines et qui se trouvent au stade vulnérable à la cécidomyie orange, **un traitement insecticide est actuellement déconseillé au vu des faibles nombres d'insectes émergés et des prévisions météorologiques** fraîches et assez venteuses pour toute la semaine. En effet, la cécidomyie orange ne peut pondre qu'en profitant de soirées douces et calmes.

D'ici quelques jours, des émergences nettement plus abondantes sont attendues. Si à ce moment-là, les conditions sont favorables aux pontes, un traitement insecticide pourrait se justifier. En effet, les trois dernières années ont plutôt réussi à cet insecte dont la réserve dans les sols est actuellement importante.

Il faudra donc guetter les prochaines soirées douces et calmes et se tenir prêt à intervenir.

Les [traitements](#) les plus efficaces sont ceux qu'on applique au crépuscule, lorsque l'insecte est actif au niveau des épis.

Un traitement ne se justifierait que sur des variétés sensibles, et lorsque les vols crépusculaires dépassent 30 individus par mètre carré. Cette estimation peut se faire à l'aide d'une baguette qu'on passe doucement à hauteur des épis, et en comptant les cécidomyies orange qui s'envolent. Au lien suivant « [variété](#) », vous trouverez la liste des « variétés » résistantes à la cécidomyie orange.

A noter qu'une intervention contre cécidomyie pourrait avoir un effet néfaste sur la dynamique des populations de pucerons. En effet, si le traitement agit contre cécidomyies, criocères et pucerons, il agit également sur les prédateurs de pucerons. Ces prédateurs de pucerons sont actuellement peu présents dans les céréales mais pourraient bientôt s'y développer. Le vide biologique suite au traitement insecticide sera clairement favorable aux pucerons qui pourront recoloniser les froments sans aucun frein biologique.

A notre avis, ce risque d'une intervention insecticide ne devrait être pris que si les conditions suivantes sont réunies :

1. pour les variétés sensibles aux cécidomyies, actuellement au stade sensible pour les cécidomyies (épiaison-floraison) (BBCH 51-69) ;
2. et si les populations de cécidomyies du champ sont importantes (lorsque les vols crépusculaires dépassent 30 individus par mètre carré) ;

Les niveaux de population d'un champ ne présage en rien du niveau de population d'autres champs voisins. Il doit être mesuré indépendamment dans tous les champs remplissant les conditions 1 et 2 ci-dessus.

Nos observations se poursuivent, le prochain avertissement est prévu pour le mardi 02 juin.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft

CADCO - Actualité - céréales du 26 mai 2015 (C12)

Froment : les derniers étages foliaires

Dates	Observations 22 mai 2015 : Semis du 18 octobre au 06 novembre 2014
Variétés	Avatar, Cellule, Diderot, Edgar, Expert, Henrik, Homeros, JB Diego, Lear, Limabel, Lyrik, Sahara, Sy Epson, Terroir, Tobak
Réseau	38 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Villers-Poterie), Brabant wallon (Enines, Perwez), Liège (Eben-Emael, Ligny, Pailhe, Warsage) et Namur (Lonzée, Thy-le-Château, Franc-Waret)

Résumé

La plupart des parcelles atteignent le stade gonflement. Nos observations sur parcelles non traitées indiquent une légère progression de la septoriose et de la rouille jaune sur variétés sensibles essentiellement. La rouille brune a fait son apparition dans quelques parcelles. Le traitement fongicide réalisé une fois la dernière feuille étalée devrait protéger les étages foliaires responsables du remplissage du grain.

Avancement des cultures

Ce vendredi 22 mai, plus de 90% des parcelles du réseau d'observation avaient atteint ou dépassé de stade dernière feuille étalée (BBCH 39). A partir de ce stade, l'application d'un traitement fongicide protégera l'ensemble des étages foliaires supérieurs définitifs de la plante, essentiels dans la constitution du rendement.

Tableau 1 : Phénologie du froment

Stade de développement	Pourcentage		Nombre de parcelles	
	18/05/2015	22/05/2015	18/05/2015	22/05/2015
3 ^{ème} nœud (33) *	0	0	0	0
Dernière feuille pointante (37) *	40	7,9	14	3
Dernière feuille étalée (39) *	57,1	50	20	19
Début gonflement (41-43) *	2,9	42,1	1	16
Gainé éclatée (47) *	0	0	0	0

*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux stades de l'échelle BBCH.

Septoriose

Observations : D'après nos observations dans des **parcelles non traitées**, nous constatons que la septoriose a encore légèrement progressé, principalement dans les parcelles où elle était déjà bien présente. Les différences entre parcelles et variétés restent marquées.

Cette maladie a été observée sur 100% des F4 définitives à Ath dans le Hainaut et sur 13% (sur variété tolérante) à 48% (sur variété sensible) de F3 alors qu'elle ne touche que 20 et 7,5% des F4 et F3, respectivement, à Villers-Poterie sur variété sensible.

La septoriose s'est repiquée sur la F2 dans deux parcelles situées à Enines dans le Brabant Wallon, sur variétés sensibles. Dans cette même localité, elle est observée sur 0 à 30 % des F3 et 50 à 90 % des F4 alors qu'elle n'est présente à Perwez que sur la F4 à une fréquence maximale de 25%.

En province de Liège, des symptômes de septoriose sont visibles sur F2 dans trois parcelles situées à Ligny (5 à 20% de plantes touchées) ainsi qu'une parcelle située à Warsage, sur variété sensible (10% de plantes touchées). Cette maladie est observée sur la F3 à des fréquences comprises entre 0 (variété tolérante à Warsage) et 70% (variété sensible à Pailhe) ainsi que sur 0 (variété tolérante à Warsage) à 60% (variété sensible à Pailhe) des F4.

Dans le Namurois, à Lonzée et Thy-le-Château, la pression reste plus faible : la septoriose n'est observée sur la F3 que dans une parcelle ainsi que sur maximum 30 % des F4.

CADCO - Actualité - céréales du 26 mai 2015 (C12)

Seuils de nuisibilité⁽¹⁾

- Stades clés : à partir du stade BBCH 32.
- Variétés sensibles : plus de 20 % des F4 définitives (F-2 au stade 32) sont atteintes.
- Variétés tolérantes : plus de 50 % des F4 définitives (F-2 au stade 32) sont atteintes.

Rouille jaune

Observations : Ce vendredi 22 mai, la rouille jaune a été observée dans notre réseau de parcelles **non-traitées** sur la variété peu tolérante Homeros à Warsage, Pailhe, Ligney, Ath et Lonzée. Des symptômes ont également été repérés sur les variétés plus tolérantes Avatar à Ligney et Villers Poteries, Edgar et Expert à Enines, JB Diego à Warsage, Lyrik à Enines, Sahara à Eben-Emael et Terroir à Enines. A côté des observations réalisées dans notre réseau, il nous a été rapporté que les symptômes restent généralement modérés sur les variétés tolérantes à cette maladie alors qu'il sont plus marqués sur variétés sensibles tel que Matrix ou JB Asano.

Recommandations

La grande majorité des parcelles ont probablement été traitées à ce stade afin de protéger l'ensemble des derniers étages foliaires responsables du rendement. En effet, notre avis précédent conseillait d'effectuer un traitement englobant l'ensemble des étages foliaires et des maladies *si aucun traitement n'avait été effectué avant le stade 39*, Si un traitement en montaison avait déjà été effectué, nous conseillions d'effectuer le second traitement maximum trois à quatre semaines après le premier, afin de permettre la protection des derniers étages foliaires.

A l'approche de la floraison, la question de la protection de l'épi contre les fusarioses sera soulevée. Un traitement n'est à envisager que [dans les situations à risques](#), à savoir en cas de précédent maïs, d'autant plus si des résidus de maïs sont en surface, sur variétés de froment sensibles aux fusarioses, et si un climat pluvieux s'installe avec des températures supérieures à 15°C pendant la floraison. Ce sont donc les caractéristiques agronomiques de la parcelle et les conditions météorologiques pendant la floraison qui détermineront de l'utilité d'un traitement contre la fusariose. Nous restons attentifs à l'évolution de la situation et vous informerons du risque d'infection de l'épi par les fusarioses et de l'évolution de la pression en rouille brune.

Quel est le profil de votre variété face aux maladies ? ... Vous trouverez une synthèse préparée par le Groupe des Expérimentateurs Céréales (GEC) au lien suivant afin de vous aider à situer la résistance de vos variétés aux maladies les plus préoccupantes : [Sensibilité variétale en froment](#).

Coordination scientifique : Groupe « maladies », A. Legrève, A. Decroës avec la collaboration de M. Duvivier CRA-W

- (1) Les seuils repris ci-dessus sont ceux habituellement appliqués dans les avis CADCO et les recommandations d'Arvalis
- (2) Evolution de la moyenne pondérée de l'incidence de la maladie sur les quatre derniers étages foliaires. Les étages foliaires renseignés sur les graphiques sont les étages foliaires effectivement observés aux dates reprises en abscisse. A noter que les feuilles concernées ne sont pas nécessairement les mêmes d'une date à l'autre vu l'apparition possible d'une feuille supplémentaire entre deux observations.

Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : <http://cadcoasbl.be>

Le prochain avis est prévu pour le 02 juin.

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisezza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg - GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB, de Réquasud asbl. Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO

Agenda :

- Le Collège des Producteurs vous invite à la 2ème **Assemblée Sectorielle « Grandes Cultures »** qui aura lieu le **mardi 2 juin à 19h00** à la Maison de la Ruralité (Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux). Toutes les informations sur le site internet du Collège des producteurs [www.collegedesproducteurs.be]. Au lien suivant vous trouverez [l'invitation](#)